



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



16 décembre 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle, portant sur le budget, dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le seize décembre deux-mille-treize (16 décembre 2013) à dix-neuf heures trente (19 h 30) heure à laquelle étaient présents et formant quorum :

MME	La conseillère Nadia Masse
MM	Le conseiller Claude Nantel
	Le conseiller Robert Bergeron
	Le conseiller Patrice Charrette
	Le conseiller Michel Lefebvre

Est absent : M. Le conseiller Claude Labonté

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 9 décembre 2013.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

4. RÉS. 305.12.2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par la conseillère Nadia Masse
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU BUDGET
16 DÉCEMBRE 2013
À 19 H 30**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Allocution du maire**
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Prévisions budgétaires**
 - 7.1. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014;
 - 7.2. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016;



8. Période de questions et réponses

9. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée

5. **ALLOCUTION DU MAIRE**

Le maire fait la lecture de son allocution en rapport avec les prévisions budgétaires 2014 :

Les prévisions budgétaires 2014 annoncent le début d'un troisième mandat. Elles sont le reflet des projets mis de l'avant dans le programme de notre administration présenté lors des élections de novembre dernier. Quant aux principales réalisations de 2013, elles ont été présentées dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 5 décembre dernier, ainsi que dans le journal *L'Information du Nord*. Les principaux dossiers à venir en 2014 se résument ainsi :

- **Plan de revitalisation du noyau villageois** : Suite à la réalisation des travaux de contournement réalisés par le ministère des Transports du Québec (MTQ), le noyau villageois a également fait l'objet de rénovations majeures. De ces travaux, la signalisation et l'éclairage restent à être finalisés en 2014.
- **Plan d'action du Village-relais** : Notre accréditation au statut de Village-relais venant à échéance, nous travaillerons cette année à la renouveler. À cet effet, une chargée de projet, pour laquelle nous avons obtenu une subvention, a été engagée.
- **Relocalisation du bureau d'accueil touristique** : Construction d'un nouveau bureau touristique au parc René-Lévesque face à l'entrée centrale.
- **Plan d'action pour la diversification économique** : Comprend le plan d'ensemble du parc des Cheminots, suite au dépôt du plan d'affaires et la recherche d'investisseurs pour mener à bien notre projet en collaboration avec le CLD. De plus, des mesures ont été adoptées pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement.
- **Plan de renouvellement des infrastructures routières** : En cours de réalisation et planification des travaux à réaliser au cours des prochaines années. Ces travaux pourront être financés en partie par le fonds carrières et sablières.
- **Possibilité de relocalisation du garage municipal** : Le garage municipal ne répondant plus aux besoins de la Municipalité, sa relocalisation sera évaluée.
- **Environnement** : Plusieurs dossiers seront traités en cours d'année, dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques, le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs, ainsi que la poursuite de mesures pour réduire l'utilisation des sels de voirie, telles que l'implantation des quartiers blancs.
- **Tourisme, loisirs et famille** : Réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.



BUDGET 2014

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,6336 \$ à 0,6463 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux des taxes de services d'aqueduc et d'égout, pour leur part, augmentent, mais cette augmentation est compensée par une baisse dans les dettes reliées à ces mêmes services. La taxe sur les matières résiduelles reste stable, alors que la taxe sur l'environnement augmente d'un dollar. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes diminuera pour les contribuables desservis par l'aqueduc et l'égout et augmentera légèrement pour ceux n'ayant pas ces services.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets spéciaux, de même que divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population et une aide au branchement à l'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la clinique médicale à Labelle sont reconduits et nous investiront pour maintenir une bonne visibilité lors des différentes activités Ironman.

Une aide appréciable sera accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de bien s'implanter et de réaliser divers projets.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2014, permettra, encore cette année, d'effectuer des visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service poursuivra la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux.

En 2013, la Municipalité a débuté le projet d'installation de numéros civiques en bordure des chemins, hors du noyau villageois, afin de faciliter l'accès aux propriétés lors de situations d'urgence. Ce projet sera finalisé en 2014.

Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisation, on y retrouve, entre autres, la réfection de trottoirs, l'achat de divers équipements et la réparation de fissures sur le chemin du Lac-Labelle.

La Municipalité est encore à étudier la possibilité de relocaliser ou de rénover le garage municipal afin que celui-ci rencontre davantage les besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.

Aménagement et urbanisme

Le programme de revitalisation, relatif à la rénovation et la construction domiciliaire dans certaines zones, qui prévoit un crédit de taxes, se termine le 31 décembre 2013. Comme il prévoit un crédit de taxes sur trois ans, un budget de 6 000\$ a été octroyé pour assurer le paiement desdits crédits de taxes. Ce programme étant en cours de révision, un nouveau règlement sera adopté en début d'année 2014.



Environnement

En 2014, nous continuons dans le même sens qu'entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs.

Nous voulons aussi répéter l'expérience avec une patrouille environnementale telle qu'implantée à l'été 2013.

Tourisme

Le projet de relocalisation du bureau d'accueil touristique dans le parc René-Lévesque est une des priorités du conseil et pourrait se concrétiser en 2014.

Loisirs, culture et famille

Le budget 2014 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des aînés. Ainsi, en plus des activités régulières, la participation financière à des cours de natation pour les enfants du pré-scolaire et la fête familiale, ayant été un franc succès, sont maintenus pour une deuxième année.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant aussi connu une grande popularité, est également reconduite.

Nous prévoyons que la rénovation du centre communautaire et l'installation du dôme sur la patinoire débuteront dès le printemps 2014 pour se terminer, nous l'espérons, avant la saison d'automne. Le budget du service prévoit des activités pour l'inauguration de ces deux infrastructures.

Bibliothèque

En 2013, il y a eu une augmentation substantielle de la collection de livres. Le budget 2014 a été ajusté afin d'assurer le maintien du développement de cette collection pour la garder aux normes.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc

La tarification pour les services d'aqueduc sera de 217 \$ par logement. C'est une hausse de 45 \$ par logement, mais celle-ci sera compensée par une baisse de 50 \$ au niveau du financement de ces mêmes services. Ainsi, il nous sera possible de réaliser certains projets d'aqueduc sans avoir à augmenter la taxe totale d'aqueduc.

À noter que ce budget d'aqueduc comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'aqueduc.

L'équipe des travaux publics procédera, en 2014, au remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Allard grâce à une subvention qui nous a été accordée.



Égout

La tarification pour les services d'égout sera de 177 \$ par logement. C'est également une hausse de 45 \$, qui elle aussi sera compensée par une baisse de 66 \$ au niveau du financement de ces services. Encore ici, il nous sera possible de réaliser certains projets d'égout sans avoir à augmenter la taxe totale d'égout.

Pour ce service aussi, le budget comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'égout.

Matières résiduelles

Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables. À noter que ce service couvre aussi la récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques directement au garage municipal. Notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous a permis d'obtenir une ristourne intéressante qui nous permet de maintenir la taxe pour les matières résiduelles à 141 \$.

Il est donc très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuit** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et réduiraient notre facture des matières résiduelles. La Municipalité vous invite donc à rapporter vos sapins de Noël au garage municipal dans la semaine du 6 janvier prochain afin qu'ils soient récupérés.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2014, de 374 700 \$ soit une augmentation de 2 200 \$. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0928 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)

Cette taxe, établie à 0,0272 \$ du 100 \$ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion auto-pompe (règlement 2009-170), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions incendie et benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2014, le montant à rembourser totalise 109 590 \$.

On retrouvera au service de la dette, les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

À titre d'exemple, le compte de taxe d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de cent-quatre-vingt-mille dollars (180 000 \$) diminuera de 8 \$ et une propriété identique sans les services, augmentera de 20 \$.



Vous trouverez, accompagnant votre compte de taxes, le document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2014, comme nous le faisons depuis quelques années.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil sera, en outre, présenté et disponible sur notre site Internet.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2014. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Gilbert Brassard

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

7.1 RÉS. 306.12.2013 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
 APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 résumées comme suit :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Prévisions 2014	Prévisions 2013	Variation
Revenus			
Taxes	4 344 229 \$	4 215 664 \$	128 565 \$
Paiement tenant lieu de taxes	129 600 \$	128 129 \$	1 471 \$
Autres revenus de sources locales	484 300 \$	372 753 \$	111 547 \$
Transferts gouvernementaux	288 888 \$	488 979 \$	(200 091 \$)
Total des revenus	5 247 017 \$	5 205 525 \$	41 492 \$
Dépenses			
Administration générale	791 438 \$	830 017 \$	(38 579 \$)
Sécurité publique	577 822 \$	600 528 \$	(22 706 \$)
Transport	1 180 344 \$	1 234 653 \$	(54 309 \$)
Hygiène du milieu	656 757 \$	662 972 \$	(6 215 \$)
Santé et bien-être	14 000 \$	10 000 \$	4 000 \$
Urbanisme et développement	319 801 \$	299 717 \$	20 084 \$
Loisirs et culture	706 272 \$	764 948 \$	(58 676 \$)
Frais de financement	130 917 \$	169 705 \$	(38 788 \$)
Total des dépenses	4 377 351 \$	4 572 540 \$	(195 189 \$)
Autres activités financières	436 890 \$	425 286 \$	11 604 \$
Excédent des activités financières avant affectations	432 776 \$	207 699 \$	225 077 \$
Affectations			
aux activités d'investissement	97 400 \$	52 160 \$	45 240 \$
au surplus accumulé non affecté	90 632 \$	(46 130 \$)	136 762 \$
au fonds réservé - développement	203 532 \$	151 517 \$	52 015 \$
au fonds de roulement	41 212 \$	50 152 \$	(8 940 \$)
Total des affectations	432 776 \$	207 699 \$	225 077 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	0 \$



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Prévisions 2014	Prévisions 2013	Variation
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	23 300 \$	6 800 \$	16 500 \$
Sécurité publique	19 500 \$	16 800 \$	2 700 \$
Transports	304 650 \$	130 000 \$	174 650 \$
Hygiène du milieu	164 650 \$	117 950 \$	46 700 \$
Urbanisme et développement	100 000 \$	15 000 \$	85 000 \$
Loisirs et culture	1 760 100 \$	119 010 \$	1 641 090 \$
Total dépenses d'immobilisation	2 372 200 \$	405 560 \$	1 966 640 \$
Financement			
Emprunt à long terme	990 333 \$	112 300 \$	878 033 \$
Affectation activités de fonctionnement	97 400 \$	52 160 \$	45 240 \$
Affectation fonds réservés	60 050 \$	52 285 \$	7 765 \$
Affectation fonds non réservés	110 950 \$	103 300 \$	7 650 \$
Financement par le pacte rural	42 000 \$	85 515 \$	(43 515 \$)
Financement par diverses subventions	1 071 467 \$	0 \$	1 071 467 \$
Total du financement	2 372 200 \$	405 560 \$	1 966 640 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	- \$

Que la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Claire Coulombe, soit autorisée à transmettre lesdites prévisions budgétaires au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire et de signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, tout document requis.

Adoptée

7.2 RÉS. 307.12.2013 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2014-2015-2016

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
 APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 se résumant comme suit:



Service	Description	2014	2015	2016
Administration				
	Ordinateurs	6 600 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Logiciel d'unité d'évaluation en ligne	1 850 \$		
	Remplacement des rampes de l'hôtel de ville	3 100 \$		
	Revêtement de plancher à l'hôtel de ville	11 750 \$		
	Parc des Cheminots		150 000 \$	
Incendie				
	Panneau d'adresse pour secteur rural	15 500 \$		
	Achat d'un Res-Q-Jack pour la désincarcération	4 000 \$		
	Réaménagement de la caserne		25 000 \$	
Travaux publics				
	Réfection de trottoir	180 500 \$		
	Garage municipal		670 000 \$	
	Réfection d'asphalte - chemin Brousseau		490 000 \$	
	Aménagement d'enseigne municipale	42 000 \$		
	Réfection du chemin Petit Caribou	15 500 \$		
	Réparation de fissures sur le chemin du Lac-Labelle	21 000 \$		
	Construction d'un muret sur le chemin du Lac-Labelle	25 800 \$		
	Glissière de sécurité sur Montée Fugère	4 650 \$		
	Feu de circulation pour signalisation	9 500 \$		
	Limiteur de portée	5 700 \$		
Hygiène du milieu				
	Cabanon pour pompe de transfert	4 650 \$		
	Réfection d'aqueduc pour éliminer des coulisses	9 000 \$		
	Aqueduc rue Allard	151 000 \$		
Urbanisme et développement				
	Bureau d'accueil touristique	100 000 \$		
Loisirs et culture				
	Rénovation du centre communautaire	1 100 000 \$		
	Dôme sur la patinoire	600 000 \$		
	Réparation du toit de la Maison de la culture	20 000 \$		
	Rénovation de la cuisine à la salle Wilfrid-Machabée	15 200 \$		
	Aménagement de sentier - secteur rivière Maskinongé	12 000 \$		
	Achat de table à pique-nique	9 900 \$		
	Rayonnage pour la bibliothèque	3 000 \$		
	Total	2 372 200 \$	1 338 500 \$	3 500 \$

Adoptée

8.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES



9. **RÉS. 308.12.2013** **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 48.

Adoptée

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire

_____(signature)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière/ directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire